



CONVENTION D'ADHESION Aux activités de Conseil en Energie Partagé

Annexe 1

I. Interlocuteurs CEP

L' élu(e) référent(e) désigné(e) par la commune est : Michel CASTELLANO
Mail : m.castellano@mairie-millery.fr Tel : 06 87 92 08 80

L'agent référent(e) désigné(e) par la commune est : Cyril CHATAGNAT
Mail : dst-urbanisme@mairie-millery.fr Tel : 06 61 66 18 52

Le chargé d'affaires CEP désigné par le Sigerly est : M. Alexis BAUDIN
Mail : alexis.baudin@sigerly.fr Tel : 04 78 84 38 44

II. Niveaux de prestations retenus

Population municipale connue à la date de signature de la convention : 4 318 habitants

Les niveaux retenus par la commune et les coûts de prestations afférents sont les suivants :

Niveau 1 : OUI /NON

Coût : 777,24 €/an

Prestation complémentaire d'entrée d'un historique de données de facturation, dans l'outil de suivi des consommations énergétiques : OUI/NON

Coût unitaire : 6,8 € /point de livraison et par année de facturation

La commune de Millery dispose déjà d'un historique de suivi de 10 ans à travers les contrats d'achat groupés d'énergie.

	Energie	Référence du point de livraison (PCE, RAE...)	Nom des bâtiments desservis	Nombre d'années de facturation
1	Electricité			
2	Electricité			
3	Electricité			
4	Electricité			
5	Electricité			
6	Electricité			
7	Electricité			
8	Electricité			
9	Electricité			
10	Electricité			
11	Electricité			

12	Gaz Naturel			
13	Gaz Naturel			
14	Gaz Naturel			
15	Gaz Naturel			
16	Gaz Naturel			
17	Gaz Naturel			
18	Gaz Naturel			
19	Gaz Naturel			
20	Gaz Naturel			

21	Autre énergie			
2	Autre énergie			
23	Autre énergie			
24	Autre énergie			
25	Autre énergie			
26	Autre énergie			
18	Autre énergie			
19	Autre énergie			
Total				

Coût de la prestation complémentaire :€

Niveau 2 : OUI/~~NON~~

Coût : 2 590,80 €/an

Niveau 3 : OUI /~~NON~~

Paramètres de tarification :

- Prestations externes (bureaux d'études ou autres) : refacturation à l'identique, subventions déduites.
- Prestations internes au SIGERLy : Nombre d'heures à définir selon accompagnement souhaité et coût horaire à 50 €.
- CEE : Reversement à l'euro-l'euro (pas de frais de gestion)

Fait en 2 exemplaires originaux, à Millery, le 13/05/2022

Pour la Commune
Le Maire
(cachet – signature)

Pour le SIGERLy
Le Président, Monsieur Eric PEREZ
(cachet – signature)